

Saint Léger

sur Dheune

bulletin municipal 2014



Le mot du *Maire*



Chers Léodégariens, chères Léodégariennes,

La hotte du Père Noël s'est rétrécie, et cette année il ne passera pas partout...

Drôle d'époque, que nous vivons. Réformes, contraintes, réduction financière, c'est le menu qui nous est proposé, notre ruralité perd ses repères.

Car la question n'est plus de savoir ce que nous allons faire pour notre Commune mais tout simplement de savoir où va notre commune.

Nous allons être dans le livre des records : bientôt nous aurons appartenu à quatre communautés de communes en sept ans. L'avenir me démentira-t-il en 2015 ? Ce n'est pas si sûr. Déménager tous les 2 ans... ça coûte cher les déménagements !

Un moment d'humeur passé... Je m'en excuse. Vider son sac une fois tous les vingt ans, ce n'est pas excessif.

Et oui j'assume depuis vingt ans les fonctions de maire, et durant ce parcours avec mes collègues, je n'ai eu qu'une seule préoccupation, faire évoluer S' Léger pour qu'il garde son rang sur le territoire intercommunal. Nous n'avons jamais menti et nous avons fait ce que nous avons promis, même si parfois nous avons failli échouer, tel est le cas pour notre résidence des personnes âgées. La ténacité, la volonté, la pugnacité, la persévérance sont aussi des atouts, comme peut l'être également l'opportunité. Lancé en 2007, ce projet de constructions est aujourd'hui une réalité, nous avons la certitude de la réalisation prochaine de ces aménagements.

Aider nos anciens à bien vieillir, les garder le plus longtemps possible chez eux, près des commerces, près des services de santé, leur permettre d'oublier leur solitude et renforcer leur sécurité, cela est pour nous l'objectif majeur.

La fin de mon propos est plus optimiste... et je me sens rassuré.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2015.

Bonne année à toutes et à tous.

*Respectueusement
Votre Maire*

Les médaillés

Au cours de la cérémonie d'inauguration de la mairie, 2 adjoints et M. le Maire ont reçu la Médaille d'Honneur Communale et le diplôme, pour 30 ans de service.

- Remis par le *Sous-Préfet M. CLORIS* à *M. Louis WAGNER*, adjoint chargé des sports et des bâtiments
- *M. le Député Baumel* à *Roger PACOREL*, adjoint (SIRTOM, SYSDÉL), Président des Anciens Combattants
- *M. le Sénateur Courtois* à *M. Daniel Leriche*, adjoint puis maire depuis 1995

« Élue aux côtés de Daniel Leriche, je peux dire que tel un capitaine de navire, il a su nous entraîner tous dans sa soif d'avancer, de construire, d'embellir St Léger et d'améliorer la vie des Léodégariens »

Jacqueline Tombeur, 1^{er} adjoint



Transfert du monument aux morts

Erigé il y a plus d'un siècle à la mémoire des défenseurs de 1870-1871, le monument aux morts de la rue du 8 mai s'était vu complété en 1992 par une plaque commémorative pour les soldats victimes de tous les conflits du XX^e siècle.

Avec l'accord des Anciens Combattants, il a été transféré près de la nouvelle entrée de la mairie, où les cérémonies du 8 mai et 11 novembre pourront se dérouler en toute sérénité.

Le Ministère de la Défense a alloué 1 600 € de subvention pour la réalisation des travaux nécessaires à ce déplacement.



Inauguration de la Mairie

L'inauguration de la mairie a eu lieu le 25 octobre. C'est en présence de M. CLORIS, sous préfet, de M. BAUMEL, député, de messieurs COURTOIS et DURAIN, sénateurs, des maires des communes voisines, des représentants de la gendarmerie et des présidents des associations que M. LERICHE a coupé le ruban et ouvert symboliquement la mairie à tous.

Symboliquement, car pendant les deux années de travaux, la mairie n'a pas fermé ses portes à l'accueil du public.

La mairie, « *cette vieille dame* » qui a fêté ses 80 ans en 2013, avait été aménagée en 1933 dans une ancienne maison de vignerons bourguignons.

Les travaux rendus obligatoires par la loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite applicable au 1^{er} janvier 2015, avaient été planifiés lors des précédents mandats, dès la signature de l'opération « cœurs de villages » en 1999. Ils se sont déroulés en trois phases :

- Aménagements intérieurs et extérieurs (nouvelle disposition des bureaux, accueil du public, rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, achat de mobilier pour les nouveaux bureaux)
- Aménagement de la salle des mariages
- Transformation de l'ancien hall d'accueil en salle d'exposition : début novembre, les Amis de Saint Léger l'ont inaugurée avec une rétrospective sur la Grande Guerre
- Aménagement des abords, déplacement du monument aux morts.

C'est maintenant dans une mairie fonctionnelle, ouverte sur le parking partagé avec le siège de la nouvelle Communauté de Communes des Monts et Vignes, le Relais de Services Publics, les bureaux du Syndicat des Eaux, la maison médicale et les écoles que l'équipe municipale vous accueillera. Et c'est en toute sécurité et tranquillité que les commémorations se dérouleront.



Travaux

Réseaux

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Après validation de l'avant projet présenté par le Cabinet Bérest, le marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement a été confié à l'entreprise DBTP.

Le marché est divisé en 2 tranches pour un coût total de 278 435 € HT

- 1^{re} tranche ferme : Route de St Bérain réalisée en septembre 2014 pour un coût de 92 585 €
- 2^e tranche : Route de Couches à programmer en 2015

REDUCTION DES EAUX PARASITES

Le diagnostic d'assainissement réalisé en 2009 met en évidence un apport important d'eaux claires parasites

par temps sec et temps de pluie sur les réseaux d'assainissement malgré la présence de canalisation de type séparatif.

Des actions ont déjà été engagées pour réduire ces apports, notamment la réhabilitation du réseau de la rue du Reulet et de la rue des Moineaux.

Il convient de poursuivre la réduction des eaux parasites - réduction nécessaire au bon fonctionnement des ouvrages de collecte existants et complémentaires aux travaux de remplacement de la filière boue.

Le Cabinet Bérest réalise actuellement une étude portant sur la diminution des eaux parasites constatées rue du Port, secteur où les fuites sont les plus importantes.



Élections 2015



22 et 29 mars : élections départementales
Les dates des élections régionales ne sont pas encore fixées.

À partir de 2015, les conseillers départementaux et régionaux seront élus au suffrage universel direct, 2 par cantons (parité homme - femme). Le mandat sera d'une durée de 6 ans mais avec un renouvellement intégral.

Les conseillers départementaux exercent leurs compétences dans les domaines de la voirie, de l'enseignement (collège), de la protection de l'enfance et de l'action sociale.

Les élus régionaux exercent leurs compétences dans les domaines de l'action économique, de l'enseignement (secondaire) des transports et de la formation.

Réserve foncière des Gatosses

Afin de répondre au besoin de logements, évalué à 8 par an et plus spécifiquement l'accueil de seniors autonomes, il est prévu de réaliser 30 logements pour tous dont 22 T2 et 8 T3.

L'opération d'investissement comprendra également l'aménagement des espaces publics sur la zone des Gatosses.

Sur les 30 logements sont envisagés 7 PLUS et 3 PLAI. La décision préfectorale d'attribution des PLAI (prêt locatif aidé) conditionne l'obtention d'autres financements. Et 20 PSLA seront proposés à l'acquisition.

Définitions de sigles

PLUS : Prêt Locatif à Usage Social

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

PSLA : Prêt Social Location Accession

Afin de financer l'opération, la commune a recherché un investisseur : la Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain ou SEMCODA. Cette société assurera la maîtrise d'ouvrage pour la construction des 30 logements, la commune se chargeant de la réalisation des voies et réseaux et de la salle commune (2^e phase).

La SEMCODA prendra à sa charge tous les frais inhérents à la construction (démolition...) y compris les honoraires de l'architecte suivant le projet du concours.

Dans le cadre d'une première phase de travaux, la commune réalisera l'aménagement des espaces publics - voirie (rues, trottoirs, place, liaison piétonne entre le clos de la Gatosse et la Rue du 8 mai) - réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, gaz, télécommunications) - espaces verts (engazonnement, plantations d'arbres et arbustes). La construction de la salle commune fera l'objet d'une seconde phase de travaux.

Un permis de construire sera déposé fin 2014 avec un démarrage des travaux prévu pour l'été 2015.

Les personnes intéressées par l'acquisition ou par la location pourront se renseigner en mairie dès janvier 2015.



Syndicat Intercommunal des Eaux de la vallée de la Dheune

« L'eau du robinet que vous buvez »

Episode 1

Présentation

• Territoire desservi

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Dheune (SIE) compte 11 communes adhérentes, à savoir : Aluze, Bouzeron, Chamilly, Charresey, Chassey-le-Camp, Cheilly-lès-Maranges, Dennevy, Remigny, Saint Bérain-sur-Dheune, Saint Gilles et Saint Léger-sur-Dheune.

• Mode de gestion du service

Le service est exploité en « *délégation de service public* » ou « *affermage* ».

Notre prestataire est VEOLIA Eau, Agence de Montceau-lès-Mines. Le contrat est effectif jusqu'au 30 juin 2018.

• Les abonnés

Le service public d'eau potable dessert environ 5000 habitants. Le nombre de compteurs « *abonnés domestiques* » est de 2700.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau) est de 24,6. Rien de comparable avec les grandes communes où la densité au km est au minimum de 250 abonnés.

La consommation moyenne par abonné est de 85 m³ par an. On s'aperçoit qu'une diminution de la consommation persiste (économie ?).

Dans les épisodes suivants, nous détaillerons :

- qui fait quoi, entre le fermier et la collectivité ?
- la production d'eau
- la tarification de l'eau
- qualité et indicateurs de performance du réseau
- la protection des ressources en eau
- projets à l'étude pour améliorer la qualité du service à l'usager (grands travaux).

À suivre...

Syndicat d'Aménagement de la Dheune

Sur les 75 km du cours de la Dheune, le syndicat, créé en 1955, entretient, préserve et rénove le lit de la Dheune, ses rives et annexes hydrauliques traversant les collectivités adhérentes.

Il regroupe la Communauté de Communes des Monts et des Vignes, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et 7 communes (Allerey, Bragny, Demigny, Palleau, Saint Martin-en-Gâtinois, Saint Loup-Géanges, Saint Gervais-en-Vallière).

Sa mission est d'assurer la maîtrise d'ouvrage sur son territoire : programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau, et bassins de rétention, aménagement et gestion des ouvrages hydrauliques, traitements sélectifs

de la végétation rivulaire, confortement des berges et traitements sélectifs des embâcles faisant obstacles à l'écoulement normal des eaux...

Son siège est à Saint Loup-Géanges.

En juin 2014, **Jean-Claude HOUDEMONT**, conseiller municipal léodégarien, a été élu à la présidence du syndicat. Il est épaulé par 3 vices-présidents : **Jean-Paul ROBLET** (Saint Martin en Gâtinois), **Juan PEINADO** (Morey) et **Rémy GUILLEMARD** (Demigny).

Les travaux du syndicat porteront cette année sur l'aménagement du tronçon entre Chagny et Saint Loup-Géanges pour un montant estimatif de 54 000 €.

Syndicat mixte d'aménagement de la Dheune



Communauté de Communes



Vous cherchez des renseignements auprès d'une administration

Vous avez besoin de prendre contact avec un organisme

Vous avez besoin d'aide pour remplir un dossier ou pour rédiger un courrier

Le RELAIS DES SERVICES PUBLICS

est là pour vous accueillir, vous informer et vous accompagner dans vos démarches.

A VOTRE SERVICE :

- Un accueil personnalisé
- Un espace multimédia en libre-service
- La confidentialité

OÙ NOUS TROUVER

Saint Léger-sur-Dheune
Communauté de Communes
7 rue Thernaud
9h/12h30
03 85 87 61 22
ccemd-rsp@orange.fr

Couches
Maison des Services
Rue des Grands Bois
14h/17h30
03 85 45 51 69
sandrine.ccautourducouchois@orange.fr

DES PERMANENCES

Antenne de Saint Léger-sur-Dheune
Assistante sociale
Infirmière puéricultrice de PMI
ADMR
Mutualité Française
LRD

Antenne de Couches
Mission Locale
Conciliateur de Justice
Assistante sociale
RD Fogex



Près de chez vous : un module « Conduite seniors, restez mobiles »

La MSA Bourgogne, en partenariat avec l'Association Prévention Routière et le Relais des Services Publics, vous propose de participer à un module « *Conduite seniors, restez mobiles* »

L'objectif est de mettre à jour vos connaissances, de vous informer et de vous redonner confiance afin de vous permettre de rester mobile le plus longtemps possible en toute sécurité !

Ce module, réservé en priorité aux seniors du milieu rural (même non adhérent MSA), permet de répondre aux questions que vous vous posez :

- Quelles sont les nouveautés du Code de la route ?
- Quelle est la signification de certains panneaux ?
- Comment aborder un giratoire ?
- Quel est l'impact de l'alcool ou des médicaments sur la conduite ?...

Module de 6 séances, animé par des bénévoles de l'Association Prévention Routière

Séance 1 : Présentation de la session, signalisation routière et vitesse

Séance 2 : Carrefour giratoire et éco conduite

Séance 3 : Infractions et sanctions / les risques au volant

Séance 4 : Santé et conduite, temps de réaction

Séance 5 : Infrastructures et usager « vélo »

Séance 6 : Évaluation, simulateur de conduite

Groupe d'une quinzaine de personnes

- Le jeudi matin de 9h à 11h30, une séance par semaine
- À partir de mars 2015**
- Frais d'inscription au module : 20 €

Renseignements et inscriptions auprès du Relais des services Publics (**Laëtitia**) :

03 85 87 61 22 le matin
03 85 45 51 69 l'après-midi

Les nouveaux venus

LE SALON

Depuis le 7 juillet, Marie Balasteguy a repris le salon d'esthétique de Saint-Léger-sur-Dheune.

Ayant toujours voulu s'installer dans la commune, elle a pu reprendre le salon existant. Forte d'une vingtaine d'années d'expérience dans les SPA, Marie vous propose une large gamme de soins du corps, du visage, massages et manucure.

Ouvert du mardi au samedi.
Tél 03 85 46 17 70



KEBAB S' Léger

Changement de propriétaire pour le Kebab S' Léger depuis le 12 Septembre 2014.

Firat ACAR et Omer YALIM sont heureux de vous accueillir pour déguster kebabs et autres spécialités.

Ouvert du mardi au dimanche.
de 11h30 à 23h30



L'OFFICE NOTARIAL

Suite au décès de Me FLECHE et du départ de Me BAUCHANT, l'office notarial de Marcilly-Les-Buxy qui est également composé des bureaux annexes de Saint Léger-sur-Dheune et Buxy a été repris par deux jeunes notaires, Philippe PELLETIER et Julie YOT.

Philippe PELLETIER qui a assuré depuis près de deux ans la gestion et l'administration de l'étude dans l'attente de la reprise officielle, est un enfant de S' Léger, qu'il n'a jamais quitté outre ses quelques années d'étude, sa famille y est installée depuis plusieurs générations. Julie YOT d'origine dijonnaise est installée à Buxy.

L'intégralité du personnel des trois sites a été reprise et compte à ce jour dix salariés.

L'office de Saint Léger est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h.



Fête de la musique

Une fois n'est pas coutume, le début de l'été a été célébré le 20 juin, au port de plaisance, avec la 3^e édition de la fête de la musique. Le public léodégarien et des alentours a pu apprécier la diversité musicale en écoutant de la variété française, le P'tit Orchestre, du Rock, de la musique celte avec Half o' Clock, du hip hop, des percussions sans oublier les enfants de l'école primaire.

Au fil de la soirée les nombreux spectateurs se sont restaurés avec merguez saucisses, frites, glaces, crêpes, barbe-à-papa, vin et bières, le tout dans la convivialité.

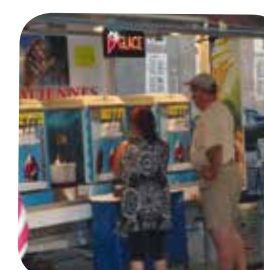
Une fois de plus la fête de la musique organisée par la Commune a connu un grand succès.



Les marchés nocturnes

C'est au port de plaisance que les marchés nocturnes se sont déroulés les 18 juillet et 22 août pour le plaisir des yeux et des papilles.

Les artisans locaux étaient présents pour faire déguster leurs spécialités et découvrir leurs fabrications artisanales. La musique était de la partie avec les groupes avec Grabarock et 2 Ampères.



La Bibliothèque municipale

Depuis la rentrée de septembre, la bibliothèque a bénéficié de l'installation d'une nouvelle banque d'accueil qui, tout en facilitant le travail des bénévoles de l'équipe, permet au lecteur de se retrouver dans un environnement plus agréable.

Ce nouvel agencement autorise la mise en place d'un poste informatique que l'abonné pourra utiliser à sa guise pour effectuer la recherche d'un titre d'ouvrage, le nom d'un auteur ou d'un thème parmi le fonds de notre bibliothèque, mais aussi dans le catalogue de la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire. Il pourra naturellement accéder à Internet.

Autre changement concernant **les horaires d'ouverture le mercredi**. Jusqu'à présent ouverte de 10 heures à midi ce jour-là, la bibliothèque ouvrira dorénavant l'après-midi, de 16 h 30 à 18 h 30, afin de pouvoir accueillir les scolaires qui ont maintenant des cours le mercredi matin.

Durant les mois de novembre et décembre, nous recevons le mardi après-midi la classe de CM1 dans

le cadre des nouvelles activités périscolaires. Comme d'habitude, nous serons du voyage-lecture (consacré cette année au thème de la famille) en compagnie des trois classes de l'école maternelle.

Et toujours plus de nouveautés (romans et documentaires) que vous pouvez découvrir en échange d'une modeste cotisation annuelle de 2 € (gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans).



Le centre de loisirs

Le centre de loisirs de Saint Léger-sur-Dheune accueille les enfants de l'école élémentaire et maternelle.

Il est ouvert pendant la période scolaire, pour les enfants scolarisés sur la commune, de 7h à 8h 30 pour la garderie du matin et de 16h 30 à 19h pour la garderie du soir.

Il propose également un service de restauration de 11h30 à 13h30 : la cuisinière a concocté pour l'année scolaire 2013/14 pas moins de 11 000 repas.

Avec la nouvelle réforme des rythmes scolaires, la restaura-

tion est également possible le mercredi, service proposé aux familles par la Municipalité.

L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi après-midi de 13h30 à 19h (avec départ possible dès 17h) et pendant les vacances scolaires (fermeture en août) avec différentes possibilités de réservations (matinée sans repas, matinée avec repas, après-midi, journée complète). Tous les enfants scolarisés peuvent en bénéficier.

Un dossier est à remplir avant toute réservation, un code d'accès est dé-

livré et permet l'inscription en ligne via « le portail Famille » sur le site de la Commune.

Ces réservations sont possibles également au secrétariat de Mairie, tout comme l'ouverture d'un dossier ou demande de renseignements.

« Les enfants scolarisés de St Léger et des communes extérieures peuvent en bénéficier »

Zoom sur les nouveaux rythmes scolaires



Depuis la rentrée, après l'école, les enfants de Saint-Léger-sur-Dheune retrouvent leurs camarades pour les nouvelles activités pédagogiques. Ils peuvent s'inscrire pour participer trois fois par semaine aux différents ateliers proposés. Certains font de la cuisine, d'autres du bricolage, du Scrabble mais également de l'art sous différentes formes.

Pour assurer les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), la commune a fait appel à différents intervenants : des agents communaux spécialisés dans la petite enfance, des bénévoles ainsi que des professionnels rémunérés.

Quel bilan pouvons-nous faire de cette première période de NAP ?

Interviews ... extraits !

Stéphanie VAUCHEY, directrice de l'école

« En ce qui concerne l'organisation, la commune a mis tout en œuvre pour que la réforme s'applique au mieux à Saint Léger tant au niveau des horaires que des activités proposées.

La matinée du mercredi matin est profitable aux apprentissages scolaires.

Les élèves des classes élémentaires semblent tirer profit des animations contrairement aux élèves des classes maternelles. Ces derniers ont plus de difficultés à s'adapter aux animateurs et à comprendre le principe de la réforme : des aménagements sont d'ailleurs prévus afin d'aider les élèves à s'habituer à ces changements.

En conclusion, même si tout est bien organisé, on peut noter que la journée de l'enfant n'est pas réduite et qu'il n'y a pas de temps de détente pour eux à la fin de la classe ; les enfants sont très fatigués en fin de semaine. »

Vincent SOUILAH, coordinateur NAP

« Concernant l'organisation, nous pouvons dire qu'elle est réussie, notamment par l'implication de la commune et des élus qui ont joué le jeu, offrant un budget cohérent, une souplesse pour accueillir les intervenants extérieurs, attribuer les salles pour les différentes activités, ainsi que le matériel et les fournitures spécifiques.

Pour le fonctionnement des NAP, il est bon au niveau de l'articulation de la sortie des classes, de la prise en charge des enfants pour le début des activités par les différents intervenants et de la fin des NAP.

La réalisation des projets est variable selon la fatigue, l'énergie de l'enfant. Elle est d'autant plus délicate pour les élèves des classes maternelles : ils sont fatigués et donc peu réceptifs ; ils comprennent difficilement pourquoi ils doivent rester en classe alors que l'école est finie !

La mise en place des NAP apporte une effervescence agréable mais implique de grands changements pour toutes les personnes y prenant part. Cela affecte chacun à son niveau et prend une place importante tant au regard de l'organisation de la journée, des horaires, de la réalisation des projets, de l'investissement, du financement et du coût général pour au final un apport mitigé à l'enfant. »

Annie RAULT, intervenant NAP – atelier cuisine

« La tenue de l'atelier cuisine est très intéressante et enrichissante. Malgré leur fatigue, les enfants apprécient de « faire la cuisine » ! Cependant, le temps est un peu restreint et ne permet pas de faire des recettes très élaborées, nous ne pouvons faire que des assemblages.

De temps en temps, il est un peu compliqué de canaliser les enfants qui sont parfois fatigués et énervés en fin de journée. »

Un parent d'élève

« Ces nouveaux rythmes scolaires sont bien acceptés par les enfants, ils sont contents de pratiquer des activités qu'ils ne font pas au quotidien, ils peuvent s'essayer à de nouvelles pratiques sportives, culturelles et artistiques. Cependant, les enfants sont plus fatigués et plus énervés dès le mercredi. Le soir, après l'école et après les NAP, il est parfois dur de leur demander de faire leurs devoirs ! Ils attendent le week-end et les vacances avec impatience ! »



Les mini-camps

Durant juillet 2014, 2 séjours de 5 jours et 4 nuits ont pu être réalisés permettant ainsi à 26 enfants accompagnés de 2 animateurs, de profiter de vacances dans un cadre différent.

Ceux-ci se sont déroulés en camping 4*, sous tentes et caravane à la base de loisirs de la Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse.

À travers un grand nombre d'activités, les enfants ont pu ressentir de nouvelles sensations. L'espace aquatique, ses multiples bassins, ses jacuzzis, son espace de jeux et ses toboggans géants offraient un grand moment de plaisir et de détente.

Lorsque la piscine fermait ses portes, la baignade au lac, les jeux de plage, le pédalo, les virées à vélo, prenaient la relève.

Leurs estomacs n'étaient pas en reste puisque chaque soir une place au restaurant attendait les enfants

affamés avec des repas copieux et variés.

Les spectacles nocturnes (boum, clown, concert, feux d'artifices...) agrémentaient les soirées sans oublier les incontournables feux de camp avec chamalows grillés, apéritif festif et nuit à la belle étoile qui clôturaient ses longues et belles journées.



A comme *Amour*, B comme *Bonheur*

A comme Amour et B comme Bonheur, les élèves de la classe cm1/cm2 de St Léger nous ont livré un spectacle de cœur...

« Le temps des amours » a laissé place à l'art entremêlant chant, danse et créations visuelles. Les différents tableaux de l'histoire ont été illustrés par des productions d'art visuel réalisées en classe avec Séverine Dausse (intervenante proposée par la Communauté de Communes) sur le thème du cœur : cerise, d'amour, brisé et sanglant puis projetées sur fond musical.

L'histoire commence par la rencontre... Rencontre avec des chansons d'un autre temps : « le temps des cerises », « la java bleue », « vous permettez Monsieur », « les yeux menthe à l'eau » avec, à la guitare Vincent Souillah si célèbre aux yeux des enfants du centre de loisirs.

Puis arrivent la déclaration avec « could you be love », le duo France Gall/ Berger, « les bancs publics » sur fond de photos à l'ancienne. Maëlys et Vincent nous ont fait leur « je t'aime à mourir » avant un solo intense de Vincent pour une interprétation de la chanson de Gaël Faure « tu me suivras ». C'est « onde sensuelle » de M qui termine le tableau.

C'est avec les frissons que la séparation commence : un « ne me quitte pas » mis en scène, chanté par les élèves puis dansé par Claire et Eva Bernaud qui ont fait le déplacement depuis Chalon. Justine a accompagné au clavier ses camarades pour un « j'te l'dit quand même » pur et simple. Et Stanis a choisi pour la classe la chanson « formidable » de Stromae. Les élèves ont pris l'envie de danser le slow sur la célèbre chanson « ces idées là » puis ont fait leur rap sur « coup de cœur ». C'est au son de la guitare et de la voix de Vincent que le spectacle se termine dans la joie et la bonne humeur de la Compagnie Créole.

Quand les élèves de St Léger s'invitent à Couches, c'est un beau moment de partage qui s'installe ... Tous sont repartis avec un cœur plein d'amour, des sourires sur les visages et des souvenirs plein la tête...

Merci à Gérard et à la Communauté de Communes d'avoir permis de vivre dans cette belle salle ce beau moment de partage ; merci à Séverine Dausse pour sa touche picturale : merci à Claire et Eva pour leur belle prestation de danse ; merci à Béa et aux parents pour leur aide technique ; merci à l'APE qui a soutenu le projet ; Big merci à Vincent qui a donné de son temps et de sa personne juste pour nous faire plaisir et a apporté sa touche artistique et musicale.

L'école c'est aussi tout ça... Merci aux élèves pour leur simplicité, leur dynamisme, leur sincérité et leur cœur immense...

Le projet a commencé en septembre à raison d'une heure de chant par semaine ... Puis s'est affiné au fil des mois pour un résultat dont les élèves peuvent être fiers...

En tout cas leur maîtresse est fière d'eux et de leur prestation... Ils ont prouvé qu'ils étaient prêts à prendre leur envol pour le collège !

« L'histoire commence par la rencontre...
Rencontre avec des chansons d'un autre temps »



Écoles maternelle & primaire

Effectif et personnel : **184 élèves**

- **Mme MATHEY** : 26 élèves de petite section
- **Mme BOMONT** : 20 élèves de moyenne section + 6 élèves de petite section
- **Mme GAUDRIOT** : 20 élèves de grande section + 6 élèves de moyenne section
- **Mme GENESSON** : 18 élèves de CP
- **Mme REBILLARD** : 25 élèves de CE1
- **Mme DRAIN** : 22 élèves de CE2
- **Mme NOIROT** : 18 élèves de CM1
- **Mme VAUCHEY** : 17 élèves de CM2 + 6 élèves de CP

Activités pendant l'année 2013/2014 :

- Participation au Téléthon
- Fête de Noël avec la participation de l'APE, de la municipalité (livres offerts aux maternelles), de **Michel CAMUS** et **Eric MATHEY**
- Partenariat avec la bibliothèque et participation au voyage lecture avec maternelles

Projets de classe :

En maternelle :

Petite Section :

- Projet passerelle avec la micro-crèche intercommunale : des rencontres crèche-classe PS sont organisées tous les mois pour préparer l'entrée à l'école maternelle. Beaucoup de parents ont participé à la réunion de présentation du projet organisé par la directrice de la micro-crèche en partenariat avec **Mme MATHEY**, l'enseignante de petite section.

Moyenne Section :

- Un projet axé sur le jardin et la plantation
- Grande Section : divers projets de classe par période de 6 à 7 semaines : les contes, plantations...

La décharge de direction est assurée le vendredi et 1 mercredi sur 2 par **Mme FORMEL** qui travaille également à l'école de Couches.

L'école bénéficie, depuis la rentrée 2013, d'une aide administrative et éducative 20h par semaine, **Mme HOFMAN** Béatrice, affectée par l'Education Nationale. La municipalité met à notre disposition plusieurs personnes pour encadrer les élèves des classes maternelles : **Mmes BOYER Patricia, JOSSART Rose-Marie, TEXERAUT Sophie** et **PERRAULT Laëtitia** à mi-temps.

Mme POUPART Isabelle assure l'entretien des locaux de l'école élémentaire.

- Semaine des couleurs en petite section
- Semaine du goût
- Décloisonnement GS/CP
- Diverses expositions des travaux des élèves suite à l'intervention de **Séverine DAUSSE** en arts visuels
- Participation à la fête de la musique

En primaire :

CP-CP/CE1 : réalisation d'un jardin en bacs

CE1/CE2 : sortie au « P'tit Kir » pendant la semaine du goût où les enfants ont pu réaliser une crème brûlée

CE2/CM1 : projet théâtre dans le cadre des interventions financées par la Communauté de Communes

CM1/CM2 :

- Spectacle musical « *Le temps des cerises* » salle Jean Genet de Couches
- Classe transplantée en Auvergne (3 jours) « À la découverte des volcans »
- Participation au projet « Les sciences c'est génial » en partenariat avec l'académie F. BOURDON et l'IUT du Creusot sur le thème la robotique « *Quand le robot POB s'invite à l'école* »
- Liaison CM2/6^e : Lecture des poésies sur le thème du voyage à la salle Jean Genet

Maternelle : 03 85 45 37 83
Élémentaire : 03 85 45 43 95
0711548X@ac-dijon.fr

À la rentrée 2014, l'école compte 8 classes :

- 3 dans le bâtiment maternelle
- 5 dans le bâtiment élémentaire

Sorties scolaires :

Grâce à une subvention importante de l'Association des Parents d'Elèves et à la participation des familles :

Classe des Petits Moyens Grands :

- Cinéma Espace des Arts en décembre
- Spectacle « *Les petits chats* » à la salle Jean Genet de Couches
- Journée à Couches : ludothèque, balade, jeux de plein air et spectacle « *La belle escampette* » à la salle Jean Genet de Couches

Classe des CP et CE2/CM1 :

- Sortie à Collonge la Madeleine : ateliers animaux et rivières et comment repérer les traces des animaux en forêt.

Classe des CP/CE1 et CE1/CE2 :

- Parc des oiseaux à Villars les Dombes.

Classe des CM1/CM2 :

- Voyage en Auvergne du 26 au 28 mai.

Classe CP et CM2 :

Tous les mardis, 10 séances de natation à la piscine du Creusot. Le coût des entrées a été pris en charge par la municipalité (2,95€/enfant/séance) et le coût du transport par l'APE.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité, à la Communauté de Communes, à l'APE pour leur soutien et les participations financières et aux parents accompagnateurs.

Interventions financées par la Communauté de Communes entre Monts et Dheune :

- Théâtre avec **Jérémy PERRIN**
- Arts visuels avec **Séverine DAUSSE**
- Judo avec **M. WAGNER**
- Tennis de table avec **Christian AUCOURT**
- Découverte de la rivière et pratique de la pêche au coup avec **Irénée SICARD**
- Relaxation active avec **Nathalie CREUSET**



Nous tenons à remercier tous les partenaires qui par leur aide et leur soutien nous permettent de réaliser tous nos projets. Nous espérons reconduire certaines actions et en réaliser de nouvelles pendant l'année 2014/2015 :

Séances de « connaissance du milieu aquatique » à la piscine du Creusot pour les CP et CM2 (financées par l'APE et la municipalité)

- Prévention routière pour les CM2 et attestation 1^{er} secours pour les CM1
- Visites de certains services du village : la poste, la caserne des pompiers, la gendarmerie...
- Classe transplantée pour la classe CP/CM2 selon les financements
- Semaine du goût
- Spectacle musical pour la classe des CP/CM2 à la salle Jean Genet
- Projet passerelle crèche-petite section
- Projet jardinage au cycle 1 et 2
- Liaison CM2 - 6^e avec le collège de Couches
- Participation des CM2 au projet « *les sciences, c'est génial* » en partenariat avec l'académie François Bourdon du Creusot et l'IUT du Creusot si le dossier est retenu

Un grand merci à Rose-Marie JOSSART pour ses nombreux articles de presse qui resteront la mémoire de l'école.

Bonne année à tous de la part des petits et des grands de l'École Primaire (maternelle et élémentaire).

Stéphanie Vauchey



Étude surveillée : nouveau service

À la demande de parents d'élèves, la Commune a mis en place un service d'étude surveillée pour les classes élémentaires de S' Léger. Ce service est assuré par des professeurs des écoles, 3 jours par semaine actuellement.

Il ne pourra être maintenu que si un minimum de 10 enfants sont inscrits chaque jour.

(coût : 2,50 €/H) Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Mairie.

Centre de Première Intervention



Les sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Léger assurent des missions diversifiées :

- le secours à personnes
- les accidents de la circulation
- la lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, orages...)
- les sauvetages d'animaux (sauvages ou domestiques)



Du nouveau...

Nous avons recruté trois personnes cette année, cela porte notre effectif à 21 sapeurs-pompiers (hommes et femmes), Le personnel est disponible et formé pour intervenir 7j/7 et 24h/24 dans toutes les situations. Le nombre d'interventions a augmenté significativement cette année, plus de 130 interventions.

Notre centre a également procédé au remplacement de notre CCF (véhicule poids lourds hors route) par un véhicule plus récent et disposant de quatre places assises alors qu'auparavant il fallait engager deux véhicules pour transporter le personnel nécessaire.

Nos véhicules ont été équipés par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'équipement radio numérique « Antares » qui permet une géolocalisation en temps réel, un horodatage des délais d'intervention ainsi qu'une liaison sécurisée avec le Service Départemental.

L'avenir...

Par ailleurs, le centre travaille toujours sur un projet de coopération avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 71). Cette coopération vise à mieux protéger notre commune mais aussi à pouvoir renforcer les centres de secours voisins. En effet les vocations de sapeurs-pompiers volontaires sont en baisse. Notre force est d'être une commune où nous pouvons mobiliser des sapeurs-pompiers disponibles en journée !

Nos besoins...

Afin d'augmenter notre capacité opérationnelle en journée nous avons besoin de vous !

Vous êtes une femme, un homme de plus de 16 ans, vous avez quelques heures de disponibles chaque mois, venez nous rencontrer et découvrir notre fonctionnement. Il ne faut pas forcément être athlète de haut niveau pour être sapeur-pompier, il faut simplement avoir envie d'aider les autres...

Merci à vous...

Nous tenons à remercier la Commune de Saint Léger pour son soutien sans oublier toute la population pour ses dons lors de notre passage pour les calendriers ou sa présence à notre loto, c'est grâce à cela que nos projets avancent...

Le Chef de Centre, Damien BONDOUX

Contact :

Centre de Première Intervention
ZA Le Colombier – 71510 Saint Léger-sur-Dheune
Tél./Fax : 03 85 45 47 12
Mail : info@pompier-saint-leger.fr
Plus d'info sur notre site internet : www.pompier-saint-leger.fr



Banquet des anciens

Comme chaque année, c'est le troisième dimanche du mois d'octobre que les anciens ont été conviés au banquet offert par la commune.

Les tables étaient décorées aux couleurs de l'automne, un plaisir pour les yeux ; le menu raffiné et copieux, un régal pour les papilles.

Les doyens du banquet, *Blanche Brochot* et *Joseph Ripas* ont été mis à l'honneur en recevant les traditionnels cadeaux.

Les musiciens de l'école de musique ont interprété plusieurs classiques, quelques tangos et valse pour les danseurs.

C'est ainsi que se termina cette agréable journée pour ces 98 convives.



Comité Fnaca



Deux adhérents de la section locale sont à l'honneur en cette fin d'année.

Par décret du Ministre de la Défense, en date du **7 novembre 2014**, ils ont reçu la Médaille Militaire, concédée au titre de la Guerre d'Algérie :

Marcel DEFAUT de St Léger
Pierre PARDON de St Bérain

Titulaires de citations individuelles à l'Ordre du Régiment, ils se voient, avec cette décoration, récompensés pour leurs brillants états de service en Algérie.

Toutes nos félicitations aux deux récipiendaires, une reconnaissance de la Nation bien méritée.

La Médaille Militaire : historique

C'est l'une des décorations les plus prestigieuses au monde, mais aussi des plus originales, puisqu'elle récompense à la fois les soldats, les gradés, les sous-officiers et les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi.

Le prince président **Louis-Napoléon** institue la Médaille Militaire par décret du **22 janvier 1852**. Cette décoration répond à un réel besoin car en France, il n'y avait jamais eu de décoration réservée à la troupe et aux sous-officiers. Le **21 mars 1852** eut lieu, dans la cour des Tuileries, la 1^{re} remise de Médaille Militaire à des sous-officiers et soldats cités à l'ordre ou blessés.

Plus tard, le prestige de cette décoration fut renforcé par sa remise aux maréchaux de la 1^{re} Guerre Mondiale (Foch, Joffre, Gallieni).

Comité de Jumelage

2014, année calme pour le comité de jumelage, après plusieurs mois de préparatifs et d'effervescence pour le Jumelage 2013.

Pour la première fois, le Comité a participé aux côtés de Lux, Châtenoy, Givry, St Marcel, aux *Eurofestives* qui se tenaient à St Marcel, le 4 octobre. Ce salon gourmand accueillait les villes jumelées d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et de Belgique pour des dégustations de leurs spécialités. Occasion pour nos amis Belges de

faire découvrir en autres, la bière La Gauloise et les confiseries à la framboise, les Cuberdons.

Le loto du 9 novembre a permis de renforcer la trésorerie de l'association en prévision des prochaines festivités du cinquantième anniversaire à Lustin.

Date à retenir : celle de l'assemblée générale du Comité de Jumelage qui se tiendra le **vendredi 30 janvier** à 20 h 30 à la mairie.



Amicale pour le Don du Sang bénévole

Calendrier des collectes 2015

Vendredi 2 JANVIER après-midi,
vendredi 20 MARS matin,
vendredi 22 MAI après-midi,
vendredi 17 JUILLET après-midi,
vendredi 9 OCTOBRE après-midi

Le Bureau :

LABORDE Virginie : Présidente
DEBORRE Aurélie : Vice-Présidente
MARCHAL Vincent : Secrétaire
GILLOT Sylvie : Vice-Secrétaire
FEVRIER Jean-Louis : Trésorier
NIOT Laurent : Vice-Trésorier

L'association dispose cette année de 22 bénévoles au total que la Présidente remercie d'être à ses côtés dans toutes leurs manifestations.

L'Assemblée Générale du 27 avril a été l'occasion de récompenser :

Pour 50 dons : M. SACLIER, M. PARIZE ;

Pour 100 dons : M. PETITJEAN qui s'est également vu remettre la médaille d'honneur de la ville de St Léger-sur-Dheune. Les maires de Saint Léger, Dennevy et Saint Gilles étaient présents. Nous les remercions pour leur soutien financier et pour la mise à disposition de la Salle Polyvalente.

Cette année, nous nous sommes associés aux Amicales de la Communauté de Communes pour faire **ENSEMBLE** une **COLLECTE EXCEPTIONNELLE** le **SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2014** de 8h30 à 12h30 à la salle Pierre Chamagne. Celle-ci permettrait aux personnes ayant une activité professionnelle la semaine de faire elles aussi don de leur sang. Nous vous rappelons que ce don est très important surtout en fin d'année.

La région Bourgogne/Franche-Comté est l'une des principales donneuses au niveau national.

Pour les donneurs réguliers continuez et parlez-en autour de vous.

Pour les nouveaux, l'équipe médicale présente lors de la collecte (une secrétaire, un médecin, les infirmières) répondra à vos questions et vous guidera.

Après le don, l'Amicale vous accueillera et vous restaurera.

Cette collation ne pourra compenser l'absence de petit déjeuner, en effet, la prise de sang est souvent effectuée à jeun ; alors qu'un vrai repas est préconisé ainsi qu'une bonne hydratation avant le don.

Nous remercions tous les donneurs de cette année 2014 qui ont été plus nombreux que l'année précédente et nous comptons sur vous dès notre prochaine collecte.



L'A.P.E.



Le nouveau bureau de l'APE est composé de :

Carine Marchal, Laetitia Paldof, Cladie Chapelle, Caroline Desbrosses, Anne Derats, Marie Bondoux, sans oublier tous les membres actifs et tous les parents bénévoles venant nous aider lors de nos manifestations.

Rapport financier 2013/2014

Pour l'année scolaire 2013/2014 l'APE a financé :

- le transport pour la piscine pour les CP et CM2.
- des livres pour l'école.
- la participation à des spectacles et des sorties.

Pour un total de 8980 euros.

Nos manifestations pour cette année scolaire:

- vente de sapins et de chocolats pour Noël
- 14 mars 2015, le carnaval des enfants, avec notre traditionnel défilé au cœur de S^t Léger.
- 28 mars, une chasse aux œufs.
- 27 juin, la fête des écoles.
- 23 septembre, l'assemblée générale.
- 22 novembre, le LOTO 2015.

Qui est concerné ? Tous les parents !!

Nous sommes preneurs de toutes idées et suggestions ; vous pouvez nous aider, même ponctuellement, lors de manifestations ; vous pouvez rejoindre l'équipe de membres actifs.

Nous comptons sur vous pour venir nombreux aux prochaines manifestations de l'APE pour l'année scolaire 2014/2015.

Nous sommes à votre disposition pour plus d'informations. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Et retrouvez nous sur notre site :

<http://www.ape-saint-leger-sur-dheune.fr/>

Votre contact :

Carine MARCHAL, présidente apestleger@voila.fr

Bonne année scolaire à tous !

Toute l'équipe de l'APE

Association Les Amis de Saint Léger

2014, l'année du centenaire de la mobilisation générale de 1914, début du premier conflit mondial. Cet évènement a été au centre de notre travail.



Nous avons lancé au début de l'année, un appel dans la presse à tous les Léodégariens afin qu'ils recherchent dans leurs tiroirs, les souvenirs des pères et des grands-pères ayant participé à cet affrontement. Grâce à eux, nous avons pu regrouper toutes sortes de documents, de lettres et d'objets datant de cette époque. Nous les remercions ici de leur aide précieuse.

Nous avons préparé une première conférence (**24 octobre**), avec la projection d'un film vidéo fabriqué à partir des lettres très émouvantes d'un jeune Poilu de S^t Léger, puis nous avons abordé d'autres thèmes tels que : le rôle des femmes pendant la guerre, la guerre vue à travers un journal féminin en 1915, la cuisine des Poilus, une arme redoutée et oubliée, les fléchettes Bon lancées depuis un avion, enfin un petit film racontant l'histoire étonnante d'un soldat de notre région.

Une seconde conférence a été programmée le **31 octobre**. Lors de cette assemblée, nous avons donné la parole à Mme Greenman qui nous a projeté son film vidéo relatant l'histoire tragique de son grand oncle de S^t Sernin, prisonnier pendant la guerre. Puis une intervention sur les médailles militaires et sur l'origine du Bleu de France et du Poppy (coquelicot) d'Angleterre.

Deux soirées bien remplies, dans la salle de la Communauté de Communes qui ont réuni 130 personnes.



Toujours sur le thème du centenaire de la Première Guerre, nous avons présenté une exposition sur la Grande Guerre au moyen de photos et d'objets d'époque, dans le nouveau hall d'exposition de la mairie, qui s'est déroulée du 25 octobre au 5 novembre. Cette présentation a reçu 180 visiteurs, notamment les élèves de l'école élémentaire accompagnés de leurs institutrices. Les enfants ont été très impressionnés par ce qu'ils ont vu, ils ont posé de nombreuses questions très pertinentes.

Cette année, nous avons également procédé à un nouveau balisage des chemins de randonnée autour de S^t Léger, vous pouvez demander le plan de ces balades à la mairie et au point information.

Une équipe a commencé un travail sur la flore afin de constituer un herbier sur les fleurs de notre région, pour redécouvrir peut-être les plantes oubliées, et baliser un sentier botanique.

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le 17 janvier 2015 salle de musique, cour de la mairie, pendant cette réunion nous réfléchirons à nos futurs projets.

Les personnes intéressées par l'histoire, le patrimoine de notre beau village sont les bienvenues à notre Assemblée Générale et peuvent rejoindre notre association ouverte à tous.

(adhésion 5 € pour l'année).

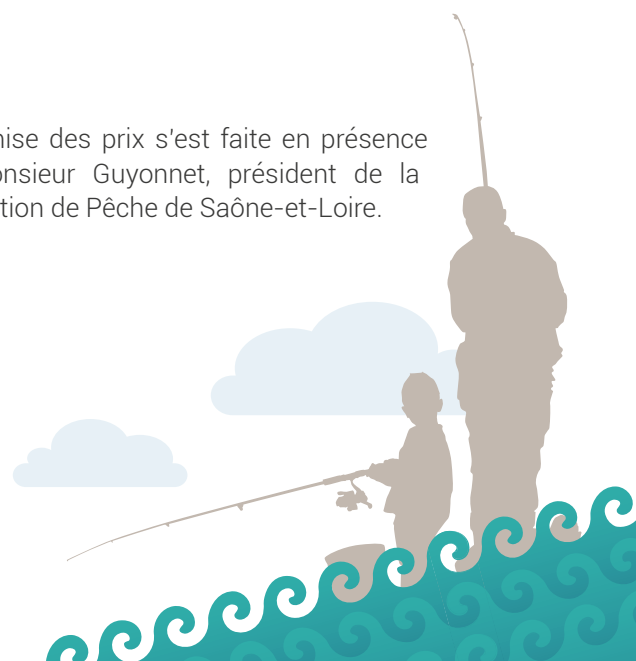
La Gaule

Comme chaque année, l'Association la Gaule a organisé son concours de pêche le dernier dimanche du mois d'août.

Après deux heures de pêche pour les enfants et deux heures et demie pour les adultes a eu lieu la traditionnelle pesée. À noter que cette année les poissons étaient peu nombreux.

La somme de 120 € a récompensé le 1^{er} des adultes ; les enfants ont reçu de nombreux prix : cannes à pêche à moulinets, épuisettes... Des lots généreusement offerts par les commerçants de S^t Léger que l'Association remercie (bouteilles, paniers garnis sucré-salé) ont été distribués à tous les concurrents.

La remise des prix s'est faite en présence de Monsieur Guyonnet, président de la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire.



Amicale Notre Temps

Goûters, jeux, repas et voyages-découvertes rythment les semaines des membres de l'Amicale Notre Temps.

Les aînés se retrouvent toutes les 2 semaines, le lundi après-midi, dans la nouvelle salle de réunion de la mairie. Ils y tapent la belote ou la manille, tricotent en papotant, jouent au scrabble ou au rummikub en partageant gâteaux et pâtisseries.

Cette année, pour les agapes, il y a eu, le 15 avril, les quatre-heures morvandelles aux Bizots et le 16 novembre, le repas d'anniversaires au restaurant du Guide de Marloux.

Le 25 juin, l'Amicale a emmené ses adhérents, pour une journée, dans le Vercors : visite de la fabrique de ravioles à Chatte, croisière-déjeuner sur l'Isère à bord d'un bateau à roues, promenade dans le Jardin des Fontaines Pétrifiantes à S^t Nazaire-en-Royans, découverte d'une noyeraie à S^t Romans.

Le 3 septembre, l'Amicale avait organisé une escapade d'une demi-journée aux environs de Cluny. Les voyageurs y ont visité un élevage de cerfs, le domaine Apicerf, où ils ont dégusté pâtés, rillettes... à base de cervidés ainsi que du miel biologique produit sur place. La ferme auberge « la Mère Boitier » les a accueillis pour un copieux dîner soupatoire.

Le loto annuel de l'Amicale aura lieu le 11 janvier 2015.

Nous acceptons toutes personnes à partir de 60 ans, consulter La Présidente **Marguerite BRIE** : 03 85 45 43 56



Scrabble : une des activités périscolaires

Depuis septembre les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ont été mises en place à S^t Léger et ceci grâce à l'aide efficace de la municipalité et du centre de loisirs. Le club de Scrabble a répondu positivement pour assurer la prise en charge des élèves du CM2. Ainsi, à raison d'une heure par semaine, une équipe de bénévoles a pu encadrer les enfants en leur proposant différents jeux de lettres, jeux qui les ont amenés à découvrir progressivement le scrabble duplicate, seule méthode permettant de progresser. Améliorer son français en s'amusant, déjouer les difficultés du calcul mental, apprendre à réfléchir de manière concentrée et rationnelle, voilà les objectifs qui ont été mis en œuvre. Les enfants ont semble-t-il apprécié cette expérience. Espérons qu'ils pourront transmettre leur enthousiasme juvénile à leurs familles.

Rappelons à cette occasion que l'on peut s'inscrire au club toute l'année. N'hésitez pas à venir nous voir ! Vous trouverez dans notre association une équipe qui vous accueillera chaleureusement et qui vous aidera dans vos débuts. Aucune participation n'est demandée pour les séances d'initiation. On se réunit dans une salle de la mairie le jeudi (14 h) et le vendredi (20 h).

Renseignements :
Yves Dumont, Président. Tél. : 03 85 45 33 66



Staff Jeunes

Le nouveau bureau du Staff élu le 10 octobre :
De gauche à droite :

Vice-trésorier : **Damien Lanny**

Président : **Arnaud Doit**

Vice-président : **Nicolas Petitjean** (absent);

Trésorière : **Mylène Bouthenet**

Secrétaire : **Amélie Guillemain**

Vice-secrétaire : **Anne Petitjean**.



Comité des Fêtes

Plus que des mots, laissons parler les images et vous raconter nos manifestations de l'année 2014.

Nos anciennes et nouvelles manifestations ont rencontré un vif succès :

- La 2^e édition du salon des talents et des passions a regroupé des talents divers et variés allant de la dentelle à la création d'objet en bois en passant par le scrapbooking, les collections de toutes sortes...
- Le 1^{er} mai amène toujours ses inconditionnels du chinage et des puces et surtout beaucoup de monde dans notre village.
- Le baby foot du 14 juillet a suivi le bal et les feux d'artifice.
- Enfin le repas champêtre du 24 août a réuni anciens et nouveaux Léoégariens autour de jambons à la broche et de jeux parfois oubliés qui ont fait la joie des petits et des grands.

Ces manifestations sont reportées pour 2015 ainsi qu'une soirée surprise à laquelle nous travaillons et qui aura lieu le 14 février...

Nous profitons de cette occasion pour rappeler que vous pouvez nous rejoindre et que la force d'une association passe par le nombre de personnes qui la composent et leur motivation.

Le comité des fêtes



La danse

L'association COURS DE DANSE DE S^T LÉGER propose des cours de Modern'jazz et de Hip Hop.

Les premiers sont dispensés par **Delphine Prost** pour les enfants à partir de 4 ans, les adolescents et les adultes. Les cours de Hip Hop de **Jérémy Pirello** accueillent les enfants à partir de 7 ans, jusqu'aux adultes.

Pour tout renseignements : danse.stleger@gmail.com

Les membres du bureau :

Delphine MICHELOT (Présidente)

Valérie HUOT (Trésorière)

Anne FEVRE (Secrétaire)

Stéphanie DELEY (Secrétaire Adjointe)



Téléthon 2013

Mobilisés pour le rendez-vous du Téléthon 2013, les habitants des villages de Dennevy, S^t Gervais-sur-Couches, S^t Gilles, S^t Léger-sur-Dheune et S^t Sernin-du-Plain ont signé, ensemble, un chèque de 8 966.18 € remis à M. Méjat, coordinateur départemental, le 14 février 2014.

Les animations 2013 – flashmob, balade dans les vignes, soirée années 80, futsal, rando nocturne, loteries, construction de pyramides de cubes, confection de gâteaux en bonbons, zumba, hip-hop, repas, etc. – ont été reconduites cette année.

En 2014, un loto des pompiers au profit du Téléthon est venu compléter cette liste.

Le périmètre s'est élargi avec les communes d'Aluze et Chamilly qui rejoignent le club des 5.



ASSL Foot



La section football de l'ASSL regroupe environ **130 joueurs répartis en 7 catégories d'âge et de sexe** :

- U7 (Enfants nés en 2008 et 2009)
- U9 (Enfants nés en 2006 et 2007)
- U11 (Enfants nés en 2004 et 2005)
- U13 (Enfants nés en 2002 et 2003)
- Féminines (Plus de 17 ans)
- Seniors (2 équipes)
- Vétérans (Joueurs de plus de 34 ans)

Pour plus d'informations : <http://monclub.net/asslfoot>

Nicolas Labille, Président ASSL FOOT

Tél : 06 26 42 39 31



N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des entraînements :

U7 : Les mardis de 18h à 19h30

U9 : Les mardis de 18h à 19h30

U13 : Les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h30 (au Stade Roger Genot)

Seniors : Les mercredis et vendredis soirs à partir de 19h.

Vétérans : Matches ou entraînements les vendredis, à partir de 20h.

Le Judo en quelques mots :



Jigoro KANO, fondateur de l'école du JUDO KODOKAN, a résumé ainsi son entreprise :

« Le Judo est l'élévation d'une simple technique à un principe de vivre ».

« En étudiant le Judo, il est essentiel d'entraîner le corps et de cultiver l'esprit à travers la pratique des méthodes d'attaque et de défense, et ainsi de maîtriser son principe. »

Véritable sport éducatif, le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo.



Balthazar LERICHE, 3^e au championnat du monde universitaire

Le meilleur emploi de l'énergie :

Dans sa pratique le judoka est à la recherche du meilleur emploi de l'énergie physique et mentale. Ce principe suggère l'application à tout problème de la solution la plus pertinente : agir juste au bon moment, utiliser

la force et les intentions du partenaire contre lui-même.

« Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le Judo est adapté à toutes les tranches d'âge. »

Il incite à une recherche constante et dynamique de perfection.

Entraide et prospérité mutuelle

En Judo, les progrès individuels passent par l'entraide et par l'union de notre force et de celle des autres.

La présence du partenaire, du groupe est nécessaire et bénéfique à la progression de chacun.

Le grade du judoka est représenté par une triple valeur

« SHIN », correspondant à la valeur morale,

« GHI », valeur technique,

« TAI », valeur corporelle.

Le « SHIN », cité en premier, donne seul le sens aux deux autres.

L'AS Saint Léger Judo est né en 1977.

Aujourd'hui, l'encadrement et les cours sont assurés par **Didier WAGNER**, ceinture noire 4^e dan, professeur diplômé d'état, **Louis WAGNER** ceinture noire 2^e dan, **Jeannine WAGNER**, ceinture noire 1^{er} dan, **Robert DARDELIN**, ceinture noire 1^{er} dan, **Florian TERRIER**, ceinture noire 2^e dan, **Koralie WAGNER**, ceinture noire 1^{er} dan et **Audrey WAGNER**, ceinture noire 1^{er} dan.

Cette année, le club propose un cours spécifique de jujitsu self-défense le mercredi de 19h00 à 20h00.

N'hésitez pas et venez pousser la porte du dojo léodégarien, vous y trouverez un accueil et une ambiance que vous ne regretterez pas.

HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS SAISON 2014/15 :

	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
Éveil Judo nés en 2010/09		17h - 18h	
Pré-Poussins / Poussins 1 nés en 2008/07 - 2006/05		18h - 19h	17h30 - 18h30
Poussins 2^e année / Benjamins / Minimes 1^{re} année nés en 2004 - 2003/02	18h - 19h		18h30 - 19h30
Minimes 2^e année / Cadets / Juniors / Seniors nés en 2001 et avant	19h - 20h30		19h30 - 21h
Cours jujitsu self défense Ados - Adultes		19h - 20h	

www.as-saint-léger-judo.fr

Gymnastique volontaire

Vous voulez garder la forme ?

Le club de gym volontaire vous propose quatre cours adaptés à vos envies !

- **Gym dynamique** (Renforcement musculaire, cardio) avec **Dominique**
Cours le mardi de 10h15 à 11h15 et de 20 h à 21h
- **Gym douce** avec **Sabine**
Cours le mercredi de 10h à 11h
- **Gym d'entretien** avec **Bernard**
Cours le jeudi de 10h à 11h
- **Zumba** avec **Christelle**
Cours le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 du 1^{er} octobre au 30 avril

Au printemps, projet de **reprise de la marche nordique** le jeudi soir.

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'association et les cours, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone :

gvstlegersurdheune@laposte.net

03 85 45 48 52 / 03 85 45 40 47

Composition du bureau :

- **Marie-Claude ROIZOT**, présidente (Nadine suppléante PAUTEL)
- **Isabelle GUILLEMIN**, trésorière (suppléante Annie TORTILLER)
- **Bernard CHAPELLE**, secrétaire (suppléante Monique POMMIER)



L'A.S.D

L'Association Sport Détente de Saint Léger-sur-Dheune créée en janvier 2005, compte cette année une trentaine d'adhérents.

Elle regroupe hommes et femmes majeurs désirant s'entretenir et garder la forme en organisant des activités tels que volley, basket, foot, badminton, hockey, tennis de table, mini-tennis en privilégiant la convivialité et la bonne humeur.

HORAIRES : L'ASD se réunit chaque mercredi de 20h à 23h à la salle polyvalente de S' Léger.

TARIFS : Une cotisation annuelle de 40 €

Composition du bureau :

- **Serge LALONDE**, Président (03 85 45 40 95)
- **Guillaume LAGROT**, Président adjoint
- **Michel BROWERS**, Trésorier
- **Etienne VAUCHEY**, Trésorier adjoint
- **Olivier LAMBERT**, Secrétaire
- **Michel POCHERON**, Secrétaire adjoint



Venez-nous rejoindre !

2 séances d'essai vous seront proposées

Amicale des Sapeurs Pompiers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers est une association formée par les sapeurs-pompiers du CPI.

Son but majeur est de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les sapeurs-pompiers actifs et retraités.

Tout au long de l'année, on retrouve l'Amicale à l'action dans de multiples activités :

- Actions sociales en interne (aide à ses membres ou à leurs familles, organisation de sorties avec les « anciens », repas, arbre de Noël...)
- Partie prenante au fonctionnement du CPI (notamment achat de matériel, frais de déplacement lors des formations, prise en charge des frais lors de réceptions...)
- Participation à la vie associative locale (participation au Jumelage, Téléthon, Loto, « coup de main » aux autres associations)
- Participation à l'activité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône-et-Loire. (UDSP71)

En cette nouvelle année, un nouveau bureau a été élu :

- **Yannick VIANELLO**, Président
- **Bernard LUCOTTE**, Président d'honneur
- **Emmanuel GIRARDON**, Secrétaire
- **Sarah IWASUIA**, Vice-secrétaire
- **André MARINOT**, Trésorier
- **Véronique ANDRÉ**, Vice-trésorière

Notez dès à présent sur vos calendriers :
dimanche 1^{er} février 2015 :
LOTO des pompiers !

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Léger-sur-Dheune en profite pour remercier l'ensemble de la population pour l'accueil qu'elle leur réserve lors de la tournée des calendriers et pour le soutien qu'elle leur témoigne tout au long de l'année...

Le Président, Yannick VIANELLO



Naissances :

Bienvenue à :

BENEY Lilou, le 24/10/2013
BONDOUX Jade, le 01/09/2014
CAILLOT Timaho Ernest Charles, le 15/05/2014
CAUZERET Noémie Caroline Aurélie, le 11/08/2014
CHAPELLE Lauréline, le 14/07/2014
DEGUEURCE Lohan, le 19/05/2014
DEMONFAUCON Jules Michel, le 10/06/2014
DENYS Aaron Théo Cornil, le 02/04/2014
DESRUMAUX Quentin Jacky Ghislain, le 09/09/2014
EL MAAROUFI Shanna, le 06/08/2014
GAUVAIN Apolline, le 23/02/2014
GOUGLER Noémie, le 09/05/2014
LAGROT Maelan Louis, le 26/11/2013

LEBEAULT Elorri Josette Suzanne, le 17/09/2014
MARTINON Eva, le 22/08/2014
NOIROT Nathan Patrick Michel, le 07/11/2013
PATENET Louane, le 22/06/2014
PELLETIER Léonie Jeanne Ernestine, le 10/06/2014
REPIQUET Livio Anthony, le 23/11/2014
RICADA Romane, le 29/08/2014
TÉTARD Luna Océane Manon, le 30/08/2014
THERIAT Aiden Philippe, le 11/07/2014

Mariages :

BRUILLOT Eric & BIONDI Lydie, le 05/07/2014
CHAPPAU Eric & LÉVEILLÉ Nathalie, le 13/09/2014
COSSE Frédéric & THIVENT Ophélie, le 02/08/2014
DESRUMAUX Allan & VANDEMBEUCHE Léna, le 12/07/2014
GENTY Philippe & GALLUD Nathalie, le 10/05/2014
GIRARD Jean-François & MARICHY Magali, le 28/12/2013
MARTIN Patrice & CAMUS Violaine, le 16/08/2014

Décès :

CHAVET Marthe, le 03/10/2014
COIGNÉ Olga, le 29/05/2014
CORDEIRO MARTINS Matias, le 02/10/2014
DOS SANTOS Emmanuel, le 03/04/2014
FAYARD Julien, le 18/09/2014
GUIGUE Jean-Paul, le 27/11/2013
MEUNIER Emile, le 30/09/2014
NORET Gérôme, le 07/03/2014
PEUTIN Jeannine, le 03/02/2014

PONSOT Madeleine, le 10/02/2014
PARIAUX Josette, le 11/11/2014
POUJOL Augustin, le 2/09/2014
THOMAS Irène, le 19/04/2014
TINANT André, le 16/02/2014

Salle polyvalente :

11 janvier	Amicale Notre Temps	Loto
1 ^{er} février	Amicale Sapeurs Pompiers	Loto
7 et 8 février	ASSL Foot	Brocante
14 février	Comité des Fêtes	Souper dansant
21 février	Société de Chasse	Loto
14 mars	Asso Parents d'Élèves	Carnaval des enfants
29 mars	Comité des Fêtes	Salon des talents
11 avril	ASSL Foot	Loto
1 ^{er} mai	Comité des Fêtes	Puces
2 mai	ASSL Foot	Soirée dansante
6 juin	CDSL (danse)	Gala
13 juin	Classe en 5	Banquet
20 juin	Judo Club	Clôture Saison
27 juin	Écoles	Fêtes des Ecoles
13 juillet	Commune	Feux d'Artifice
13 juillet	Comité des Fêtes	Bal
23 août	Comité des Fêtes	Repas champêtre
4 octobre	Amicale Don du Sang	Loto
18 octobre	Commune	Banquet des Anciens
25 octobre	Téléthon	Loto
8 novembre	Comité de Jumelage	Loto
22 novembre	Asso Parents d'Élèves	Loto
28 novembre	Téléthon	Soirée musicale
4 et 5 décembre	Téléthon	
12 décembre	Écoles	Arbre de Noël

Salle des mariages :

17 janvier	Amis de S' Léger	Assemblée Générale
30 janvier	Comité de Jumelage	Assemblée Générale
7 février	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
8 mars	Amicale Don du Sang	Assemblée Générale
22 et 29 mars	Élection	
23 septembre	Asso Parents d'Élèves	Assemblée Générale
23 octobre	Amis de S' Léger	Conférence

Fêtes plein air :

25 mai	ASSL Foot	Tournoi
19 juin		Fête de la Musique
30 août	Pêche	Concours

Collecte de sang :

20 mars	Matin	9h00 - 12h30
17 juillet	Après-midi	15h30 - 19h30
9 octobre	Après-midi	15h30 - 19h30

Secrétariat de mairie

Téléphone : 03 85 45 31 72 ; Fax : 03 85 45 35 20 ;

Adresse mail : mairie@stlegerdheune.fr

Ouvert au public :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h.
- Ouverture tardive le mardi jusqu'à 19 h.

Site Internet : www.stlegerdheune.fr

Bibliothèque

20 rue du 8 mai 1945 - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 45 47 02

Adresse mail : bibliotheque@stlegerdheune.fr

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30
- Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 10 h à 12 h

Relais de services publics

7 rue Thernaud - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 87 61 22 ;

Adresse mail : ccemd-rsp@orange.fr

Permanences de l'assistance sociale :
sur rendez-vous au RSP

Communauté de Communes des Monts et des Vignes

7 rue de Thernaud - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 87 10 62

Adresse mail : ccmontsetvignes@orange.fr

Site internet : www.cc-montsetdheune.fr

Gendarmerie

9 Clos de la Gatosse - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 98 94 40

Accueil :

- Lundi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Environnement

Collecte de déchets

Ramassage des déchets recyclables (sacs jaunes) :

- Le vendredi matin des semaines paires de 6 h à 13 h

Ramassage des ordures ménagères :

- Le vendredi de 6 h à 13 h

Rappel : en dehors des périodes de ramassage, les conteneurs à ordures et les sacs jaunes ne doivent pas encombrer le domaine public.

Déchetterie

- Du 1^{er} avril au 30 septembre : Le lundi de 13 h 30 à 18 h 30
- Le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
- Du 1^{er} octobre au 31 mars : Le lundi de 13 h 30 à 17 h
- Le mardi et mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Le vendredi et le samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



Vous pouvez acheter, au bureau de Poste, des enveloppes aux couleurs de notre village.

Pour retrouver le film de **Mme Greenman** (cf article page 23) rendez-vous sur notre site internet www.stlegerdheune.fr

→ cliquez sur le drapeau français

→ en bas à droite de la page d'accueil cliquez sur le lien You Tube

Vous trouverez le film « **Mémoires d'un oublié** »

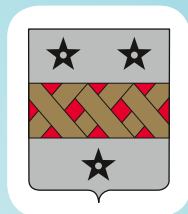


Pour accéder directement à notre site internet :



L'équipe municipale vous souhaite
une bonne année

2015



www.stlegerdheune.fr